



Les "Wasp" ou les "Wang" dans le Canada d'autrefois

Séraphin Marion, S. R. C.

Number 36, 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1025284ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1025284ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marion, S. (1971). Les "Wasp" ou les "Wang" dans le Canada d'autrefois. *Les Cahiers des dix*, (36), 139–162. <https://doi.org/10.7202/1025284ar>

Les "Wasp" ou les "Wang" dans le Canada d'autrefois

Par SÉRAPHIN MARION, S. R. C.

White Anglo-Saxon Protestant: la lettre initiale de chacun de ces quatre mots donne le sigle WASP.

Depuis la Conquête de 1760 et jusqu'à ces tout derniers temps, le WASP a désigné une coterie anglophone qui a tenu beaucoup de leviers de commande au Canada; une élite, ou soi-disant telle, qui a dicté ses quatre volontés à une majorité impuissante; un consortium de hauts fonctionnaires, de chefs d'entreprise, de magnats de la finance, bref un « establishment », c'est-à-dire un quatrième pouvoir surajouté aux pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire de l'Etat.

Ce groupe de favoris s'est toujours cru choisi par un décret nominatif de la Providence pour présider aux destinées d'un peuple qui, en retour de pareils bienfaits — ou proclamés tels — lui octroie moult avantages et bénéfiques.

WASP: sigle très significatif qui, en français, se rend par *guêpe*, cet insecte souvent muni d'un aiguillon venimeux. Donc insecte redoutable pour ses piqûres. Oui, hélas! qui s'y frotte s'y pique: le menu fretin l'a appris à ses dépens

La Conquête laissa 75,000 Français en présence de quelque 450 Anglophones, marchands pour la plupart, ennemis jurés des habitants. C'est parmi ces individus que se constitua ce que l'on pourrait appeler le WASP avant la lettre.

Le général Murray détestait cette minorité hautaine et ignorante. Au sentiment du premier gouverneur en chef de la province de Québec sous le régime anglais, ces hommes n'étaient que

« the licentious fanatics trading here ». Il les considérait comme « the most immoral collection of men I ever knew ». R.H. Mahon¹, biographe du général Murray, a relevé ces propos acérés.

Par contre, Murray aimait les Canadiens. Il admirait leur vertu guerrière. Le 27 octobre 1764, dans une lettre qu'il écrit à Eglinton, Murray tenait ces Canadiens pour « perhaps the best and bravest race on this globe, a race who, could they be indulged with a few privileges, which the laws of England deny to Roman Catholics at home, would . . . become the most faithful and most useful set of men in this American Empire ». Mason Wade² n'a pas manqué de monter en épingle ce paragraphe important à plus d'un titre.

« The best and bravest race on this globe » : louange dithyrambique de ces Canadiens cinq ans seulement après la bataille des Plaines d'Abraham. Toutefois cette bravoure, attestée si carrément par leur ancien ennemi, ne protégeait en aucune façon ces valeureux guerriers contre la rapacité de certains oiseaux de proie. Le perspicace Arthur Lower³ s'en est bien aperçu :

« The opportunities were perfect (après la Conquête) for the rogue or sharp business man and he duly took advantage of them, getting poor habitants snarled up in legal tangles which led to the loss of their property, and buying up their old paper money for a song. This period of plunder left a lasting impression on the French mind. It was not counterbalanced by the known sympathies of the governors ».

Plus explicite, le professeur W.L. Grant⁴ étale des chiffres que nul historien n'a répudiés :

« Dishonest fellows obtained or claimed powers as justice of the peace, preyed upon the ignorance of the habitants and in many cases ruined them. Three or four hundred families, said Murray's successor Sir Guy Carleton, have been turned out of their houses, land sold for not one-eighth of its value, debtors ruined and debts still undischarged, fees absorbing everything. »

1. *Life of General the Hon. James Murray*, London, 1921, pp. 330 et 372.

2. *The French Canadians*, Toronto, 1955, p. 56. Voir aussi Reginald Coupland, *The Quebec Act, 1763*, p. 24.

3. *Canadians in the Making*, Toronto, 1958, p. 119.

4. *History of Canada*, London, 1927, p. 122.

Successeur de Murray, Carleton affectionnait, lui aussi, les Canadiens et combattit la « Clique du Château » alors dans ses langes mais déjà âpre au gain. L'injustice des procédés adoptés au détriment de l'immense majorité de la population n'a pas échappé à l'esprit lucide du professeur A.L. Burt⁵:

« A government clerk could not scratch a pen and the court crier could not open his mouth without pocketing a fee. The whole system was rotten and Carleton rebelled against it. From his arrival in 1766 until his final departure thirty years afterwards, he never ceased to denounce it to the home government. »

A ce WASP avant la lettre se substitua bientôt un WASP avec la lettre, si l'on peut dire, un WASP authentique qui deviendra la « Clique du Château », dans le Canada français, et le « Family Compact » dans le Canada anglais. Lord Durham, auteur du célèbre Rapport de 1838, a retracé la genèse et l'évolution de ces deux machines qui ont provoqué, dans le Haut comme dans le Bas-Canada, l'insurrection de 1837.

« The circumstances of early colonial administration, a écrit Durham, excluded the native Canadian from power and vested all offices of trust and emolument in the hands of strangers of English origin. . . the functionaries of the civil government together with the officers of the army composed a kind of privileged class. . . the Conquest gave the English landlord merchants in Lower Canada the position of a ruling class. »⁶

Un peu plus loin, Durham explique comment cette caste trop privilégiée faisait la pluie et le beau temps auprès du gouverneur ainsi que dans les Conseils exécutif et législatif. Même la Chambre d'Assemblée tombait sous la coupe de ces gens munis de places lucratives.

Car l'administration du Canada était alors calquée, en quelque sorte, sur celle du Royaume-Uni. Le gouverneur représentait le roi; le Conseil exécutif exerçait des fonctions analogues à celles du Cabinet du premier ministre à Londres; le Conseil législatif res-

5. *The Old Province of Quebec*, Toronto, 1933, p. 147.

6. Stanley B. Ryerson a reproduit ce paragraphe à la page 54 de son *1837-Birth of Canadian Democracy*, Toronto, 1937.

semblait à la Chambre des Lords; l'Assemblée correspondait à la Chambre des Communes en Angleterre.

Arthur Lower⁷, dans une page qui mérite de passer à la postérité, a stigmatisé ces hauts fonctionnaires anglophones dont la rapacité s'est longtemps étalée sans vergogne aucune.

Ces hauts fonctionnaires savouraient, au sens strict du terme, les fruits de la Conquête. Exemples ?

Un Herman Ryland, en 1807, cumulait plusieurs fonctions qui lui rapportaient, bon an mal an, 1300 livres sterling, ce qui représenterait aujourd'hui plus de 30,000 dollars. Un Jonathan Sewell, qui exerçait lui aussi plusieurs fonctions, recevait 3172 livres sterling par année, c'est-à-dire l'équivalent de plus de 70,000 dollars, aujourd'hui. Sommes coquettes, il faut l'avouer, que devaient partiellement acquitter les pauvres habitants.

Sur ces deux personnages, H.T. Manning⁸ fournit des précisions qui ne manquent pas de piquant.

Ryland avait des raisons personnelles de détester les Canadiens en général et les rédacteurs du journal *Le Canadien* en particulier, porte-parole des membres de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada qui ridiculisaient les « gens en place », les « British office-holders », comme les appelle l'historien américain. Or Ryland était le plus remarqué de tous ces fonctionnaires.

Quant à Sewell, juge en chef du Bas-Canada, avec le fruit de ses labeurs au service de l'Etat, « the plums of government offices », selon l'expression de l'auteur, il voulait préparer à ses neuf enfants un bel avenir.

Et Lower⁹ de broser le portrait, plein de relief et de vérité, de ces pseudo-personnages intumescents de mépris et d'arrogance à l'endroit des Canadiens et de conclure : « The wonder is that the Canadians stood (them) as long as they did. » Spectacle étonnant, en vérité, que celui de ces Canadiens endurent, pendant si longtemps, les insolences de ces parvenus.

7. On peut lire ce réquisitoire à la page 101 du *Cahier des Dix*, numéro 35 (1970).

8. *The Revolt of French Canada*, Toronto, 1962, p. 45.

9. *Canadians in the Making*, p. 129.

Avec ses 92 résolutions, Papineau pourchassa, jusque dans leurs plus sombres repaires, ces individus âpres au gain. Stanley B. Ryerson¹⁰ n'a pas craint de les dénoncer et de les nommer : non seulement Jonathan Sewell et Herman Ryland, mais aussi John Stewart, Peter McGill, George Moffat, John Molson, Horatio Gates, Robert Jones, James Baxter sans oublier sir John Caldwell qui s'était enfui avec la somme — astronomique pour l'époque — de cent mille livres sterling. Puis il reprend à son compte le jugement que prononça contre eux le juge Thorpe :

« A shopkeeper aristocracy, the vilest miscreants on earth, who have gorged themselves on the plunder of every Department and squeezed every dollar out of the wretched inhabitants. »

Les moins bien rémunérés de tous ces hauts fonctionnaires n'étaient certes pas les gouverneurs. Leur maxime semble avoir été : « Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre. » Le *Liberal*, journal de St-Thomas dans le Haut-Canada, édifia là-dessus ses lecteurs, en 1837, l'année même de l'insurrection :

« The St. Thomas *Liberal* made the statement in 1837 that while the average salary of a state Governor in the United States was only a little over \$2000 a year, four Governors in British North America received nearly \$92,000 made up as follows : Lord Gosford in Lower Canada, \$44,000; Sir Francis Bond Head in Upper Canada, \$22,000; Sir John Harvey in New-Brunswick, \$13000; Sir Archibald Campbell in Nova Scotia, \$13000. The *Liberal* added that New York State with a population of two million people paid only \$4000 to its Governor while Upper Canada with only 300,000 people paid five times as much. »

On cueille ces intéressantes précisions dans un ouvrage du regretté Fred Landon.¹¹

Cette « Clique du Château », dans le Québec ou Bas-Canada, avait comme frères siamois, dans l'Ontario ou Haut-Canada, le « Family Compact ». En somme, deux cliques qui se donnaient pour la fine fleur de la population.

Comme Papineau dans le Bas-Canada, MacKenzie dénonça dans le Haut-Canada, en termes non équivoques, l'amour du lucre et la

10. *1837-Birth of Canadian Democracy*, pp. 66 et 67.

11. *Western Ontario and the American Frontier*, Toronto, 1941, p. 151.

soif du pouvoir de tant d'arrivistes. Il a buriné le portrait de ce groupe bien en selle. Et, dans l'un de ses ouvrages, Stanley B. Ryerson¹² en a tenu compte:

« This family compact surround the Lieutenant Governor and mould him like wax, to their will; they fill every office with their relatives, dependants and partisans; by them justices of the peace and officers of the militia are made and unmade; they have increased the number of the legislative council by recommending, through the Governor, half a dozen nobodies and a few placemen, pensioners and individuals of well-known narrow and bigoted principles; the whole of the revenues of Upper Canada are in reality at their mercy. »

A l'injustice des procédés adoptés dans le Bas-Canada au détriment des Canadiens français s'ajoutait donc l'injustice de procédés identiques employés dans le Haut-Canada au détriment d'Anglo-Canadiens qui avaient le malheur de ne pas faire partie intégrante du « Family Compact ». Nul conflit de race dans cette province anglophone, mais là aussi favoritisme éhonté, désir immodéré et souvent assouvi de terres octroyées au grand dam du bien commun.

L'historien Arthur Lower¹³ a dénoncé ces odieuses pratiques :

« Everyone had the optimism of the pioneer and also his cupidity and his shortsightedness. For both qualities, the little capital, York, offered a display counter. One of the major occupations of its leading citizens was « land grabbing ». Chief Justice Elmsley and Powell and Solicitor General Grey accumulated from twenty to fifty thousand acres of public lands each. An executive councillor named Shaw received not only the 6000 acres granted to all councillors but 1200 acres each for all members of his family, eight persons, or a grand total of 15,600 acres. »

D'autre part, Aileen Dunham¹⁴, avec des chiffres différents, établit le bien-fondé d'une thèse qui est la sienne et aussi celle du professeur Lower :

« Many of these early officials also received generous allotments of land. For example . . . John McGill (had been granted) 5560 acres; W.D. Powell and family 10903 acres. »

12. *1837-Birth of Canadian Democracy*, p. 66.

13. *Canadians in the Making*, p. 167.

14. *Political Unrest in Upper Canada (1815-1836)*, London, 1927, p. 35.

Quant à John Strachan, futur évêque anglican de Toronto, il avait reçu, avant 1816, selon le même historien, des terres d'une superficie de 3202 acres.

« Family Compact » ; en plus des liens du sang, des liens d'intérêts financiers ou sociaux unissaient ces arrivistes de provenance diverse.¹⁵

Entre la « Clique du Château », à Québec, et le « Family Compact » à Toronto existaient plusieurs communs dénominateurs. En somme, ces deux cliques anglophones se ressemblaient comme des frères. Dans les deux camps se prélassaient des intrigants, des favoris, des parvenus et surtout des francophobes. Toutefois peu de nos historiens ont signalé, entre les deux castes, une similitude plus importante que toutes les autres et trop méconnue du grand public. La voici.

Il est arrivé, comme par hasard diront les naïfs, que la quasi-totalité des membres de ces deux dynasties se composait d'Anglicans de la plus stricte obédience. Phénomène d'autant plus extraordinaire que l'anglicanisme comptait une minorité d'adeptes dans le Haut-Canada et une minorité infinitésimale dans le Bas-Canada.

Hâtons-nous de colliger là-dessus quelques témoignages explicites.

D'abord celui d'Aileen Dunham¹⁶ :

15. Au Nouveau-Brunswick, ce sont surtout les liens du sang qui expliquent l'existence du « Family Compact »; en fait foi la page 32 de l'ouvrage de D. G. G. Kerr, *Sir Edmund Head* (Toronto 1954): « The small lawyer-merchant, mainly Anglican and of Loyalist extraction, which dominated the executive and judicial branches of the government, could not but fear a change that threatened their vested interests. . . Family-compact government had developed, to a greater extent possibly even than in Canada. The Odells, for instance, father and son, had held the major office of provincial secretary, one after another, for a total of sixty years; and a grandson had been deputy provincial secretary for a time before becoming, successively, registrar and clerk of the executive council, judge of the court of common pleas, member of the legislative and executive councils and finally postmaster general. . . Chief Justice Chipman. . . was said to have no less than eight nephews (most of them Botsfords), two cousins and a brother-in-law holding among themselves at least seventeen offices, ranging from advocate general and executive councillor to surrogate of Restigouche County. »

16. *Political Unrest in Upper Canada*, p. 33.

« The principal members of the Family Compact belong to the Church of England. »

Ensuite celui de Ronald Stewart Longley¹⁷ :

« Most of those holding official positions were members of the Church of England. »

Puis celui de John Charles Dent¹⁸ :

« The members of the Family Compact, with very few exceptions, were members of the Church of England. »

Aussi celui de J.M. McCutcheon¹⁹ :

« Most members of the Family Compact were Anglicans. »

Enfin celui de Howard Adams²⁰ qui, en s'appesantissant sur le sujet, éclaire très bien notre lanterne :

« The members of the Compact were wealthy upperclass families, Tories and Anglicans who believed in the divine right of rule by the Family Compact. . . Through nepotism the Family Compact members and their associates filled all high administrative positions in the government, the judiciary, the chartered banks and commercial enterprises. The Church of England was synonymous with the Family Compact. A prerequisite for admission into the exclusive Family was membership in the Anglican Church. »

La cause est entendue. C'est l'anglicanisme le plus pur qui a engendré, alimenté et développé, dans le Haut-Canada, le Family Compact. C'est aussi l'anglicanisme qui, dans le Bas-Canada, a présidé à la naissance et accru la puissance de la « Clique du Château ». Il s'ensuit donc que, entre le WASP et l'anglicanisme, existe une affinité quasi magnétique.

WASP: White Anglo-Saxon Protestant ? Sigle vraiment trop vague, pour le Canada tout au moins, puisque, en l'occurrence, il s'agit bel et bien non pas d'un quelconque Protestant anglo-saxon, mais plutôt d'un Anglican. White Anglo-Saxon Protestant, non ! White Anglican, oui ! Et me voici en train de fabriquer un nouveau sigle pour mieux désigner l'objet de notre entretien. Prenons la première lettre de White et unissons-la aux trois premières let-

17. *Sir Francis Hincks*, Toronto, 1943, p. 10.

18. *The Story of Upper Canadian Rebellion*, Toronto, 1885, p. 76.

19. *Public Education in Ontario*, Toronto, 1941, p. 220.

20. *The Education of Canadians (1800-1867)*, Montréal, 1968, pp. 1, 2.

tres du mot *Anglican*; nous obtenons ainsi WANG. Sigle plus précis que désormais nous utiliserons.

Mais qu'on se rassure ! Je ne demanderai pas là-dessus à notre gouvernement de me délivrer un brevet d'invention m'octroyant le droit exclusif d'exploiter à mon profit pareille découverte.

* * *

Pour mieux comprendre ce WANG, il faut remonter non pas au déluge, mais au règne de Henri VIII, au moment où l'anglicanisme devint la religion officielle de l'Angleterre. Eglise officielle, donc église établie — the Established Church — dès 1534. Aujourd'hui encore, l'établissement, en Angleterre, signifie l'ensemble des droits et privilèges accordés à l'Eglise anglicane comme Eglise nationale. Eglise qui émerge donc au budget de l'Etat. Eglise dont les archevêques, évêques, prêtres ou ministres reçoivent de l'Etat des émoluments attachés à leurs fonctions.

Cette situation privilégiée, trois évêques anglicans voudront la transposer, après la Conquête, dans le Canada de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe: Charles Inglis, premier évêque anglican de la Nouvelle-Ecosse en 1787 ; Jacob Mountain, premier évêque anglican de Québec en 1793 ; John Strachan, premier évêque anglican de Toronto en 1839.

Trois tentatives qui, en dépit d'efforts désespérés, se soldèrent presque simultanément par un monumental échec. La vie de ces trois évêques décrit, sur le plan politique, une courbe descendante. Il convient d'en retracer ici les principales étapes en commençant par celles du plus remuant et du plus puissant d'entre eux : John Strachan.

C'est du moins l'opinion de Howard Adams ²¹ :

« The man who occupied the dominant position and who exercised the greatest power and influence in the Family Compact was John Strachan of the Church of England. »

Né à Aberdeen, en Ecosse, le 12 avril 1778, John Strachan arriva dans le Haut-Canda en 1799. D'abord instituteur puis ministre an-

21. *The Education of Canadians (1800-1867)*, p. 2.

glican en 1804, il ouvrit à Cornwall une école promise à la célébrité. Il forma ainsi une élite que le « Family Compact » embrigaderait bientôt: John Beverly Robinson, Christopher Hagerman, John Macaulay et plusieurs autres personnages, qui, dès 1820, exerceront presque tous de hautes fonctions à Toronto.

Grâce à ses anciens élèves qui avaient gravi tous les échelons de la hiérarchie administrative, John Strachan, bien en cour, entra dans les Conseils exécutif et législatif du Haut-Canada. Ami intime de sir Peregrine Maitland, lieutenant-gouverneur de la province, il devint une manière d'Eminence grise désireux de guider son pays d'adoption, et surtout sa province, dans le chemin de ses destinées.

Il fut aussi le conseiller intime d'un autre lieutenant-gouverneur: sir John Colborne. Entre autres historiens, John M. McCullen²² l'a remarqué:

« He [Sir John Colborne] arrived at Toronto in the first days of November 1828 and almost immediately fell into the expert hands of the Family Compact and was moulded to their purposes, like potter's clay, by Dr Strachan and John Beverly Robinson. »

Strachan fut sacré évêque anglican du diocèse de Toronto en 1839. Dès lors il se multiplia pour accroître l'influence de ses ouailles et consolider les positions, pourtant inexpugnables, des Anglicans au sein du « Family Compact ». Deux champs d'action sollicitèrent plus particulièrement sa débordante activité: les réserves du clergé et l'éducation.

Dans le Haut-Canada de 1791 et des années subséquentes, un septième des terres arpentées était réservé pour le soutien du clergé. Mais de quel clergé s'agissait-il? Epineuse question qui fit verser des torrents d'encre. Toutes les communions dissidentes désiraient quelques tranches du gâteau. Mais les Anglicans — et notamment l'évêque John Strachan — ne voyaient pas l'affaire du même oeil et s'efforcèrent de démontrer par A + B, et avec succès pendant plusieurs années, que les revenus provenant de ces biens appartenaient à l'Eglise anglicane et à elle seule. N'était-elle pas l'Eglise « établie », en Angleterre, et en passe de l'être au Canada? Cet ar-

22. *The History of Canada*, Third Edition, Brockville, 1892, vol. II, p. 2.

gument ne convainquait nullement les Méthodistes, les Presbytériens, les Baptistes ni même les Catholiques²³.

Un très récent ouvrage de MM. MacKirdy, Moir et Zoltvany²⁴ a souligné, lui aussi, l'importance de l'enjeu et la zizanie qui en résulta :

« The Church of England's exclusive enjoyment of the income from one-seventh of the surveyed lands had aroused bitter dominational antipathies... Although the Church of England comprised only a minority of Upper Canadian population, it contrived, thanks to Strachan, to monopolize the income from the clergy reserves. »

On a bien lu : « jouissance exclusive des revenus provenant des terres réservées ». Pourquoi cette exclusivité ?

A quoi l'Eglise anglicane répondait sans doute en paraphrasant le mot de Phèdre : « Quia nominor leo ». Comment ne pas réclamer la part du lion quand on est — ou que l'on croit être, ce qui revient au même — l'église établie non seulement dans la métropole, mais aussi dans la colonie ?

D'autre part, le partage de ces revenus entre les différentes communions dans la province eût soulevé des difficultés majeures que William Lyon MacKenzie, chef des rebelles dans le Haut-Canada, a examinées avec soin et commentées avec sagacité, le 14 décembre 1836. En l'occurrence, nul n'a mieux raisonné selon la logique. Et il faut féliciter John S. Moir²⁵ d'avoir reproduit, dans son ouvrage, cette maîtresse page.

23. Dans son ouvrage « *Western Ontario and the American Frontier* (Toronto 1941), à la page 76. Fred Landon a très bien exposé le processus en vertu duquel, dans le Haut-Canada, ultérieurement l'Ontario, l'Eglise anglicane est devenue, non pas en droit, mais en fait, une église « établie » : « The legal basis for the special privileges with which the Church of England in Canada was endowed is found in the Canada Act of 1791 which brought the province into existence. The sections of the Act which relate to religion leave little room for doubt that it was the intention of the British government to establish the Church of England in Upper Canada. The onus of making legal provision for establishment was, however, thrown upon the local Legislature, and though no such provision was ever made in Upper Canada, the authorities both in England and in the province itself acted as if the establishment were a part of the constitution. Various practices, such as the precedence always given to the clergy of the Church of England, tended to strengthen this idea. »

24. *Changing Perspectives in Canadian History*, Notre Dame, Ind. 1967, pp. 118, 121.

25. *The Cross in Canada*, Toronto, 1966, p. 138.

Faudrait-il, se demande MacKenzie, octroyer des fonds aux Anglicans, aux Presbytériens et aux Méthodistes — les trois principales sectes protestantes — qui, depuis toujours, tiennent le pape, chef de l'Eglise catholique, pour la bête de l'Apocalypse, « the scarlet whore » ?

D'autre part, serait-il convenable pour le Roi, le Gouverneur, le Conseil législatif, la Chambre d'Assemblée de stipendier les prêtres et les évêques de l'Eglise catholique qui dénoncent les sectes protestantes dont les fidèles sont considérés comme des hérétiques en voie de perdition éternelle ?

En outre, dans le partage de ces revenus, comment tenir compte seulement des principales communions et mettre de côté les Quakers, les Mormons, les Indépendants, les « Irvingites », les Congrégationalistes, les Baptistes, les Unitariens, les Mennonites, les Enfants de la Paix et autres groupements religieux ?

Et MacKenzie de consigner, en guise de conclusion, la très forte remarque que voici :

« Of all these there can only be one true faith. Are we then to pay alike for truth and error, for religion and idolatry, and thus prove King and Parliament of no moral principal at all ? »

Or ces étendues de terres, concédées dans un monde déjà pluraliste à une seule communion, constituaient un obstacle majeur à la colonisation de la province. Terres généralement laissées en friche pendant de longues années et acquérant avec le temps une plus-value considérable, elles servaient les intérêts des spéculateurs plutôt que ceux des colons.

Ces immenses terres incultes, c'était le désastreux résultat, en Amérique du Nord, d'une politique analogue qui depuis longtemps se pratiquait en Europe.

L'absentéisme — car c'est de cette politique qu'il s'agit — était un mode d'exploitation d'une terre comportant un propriétaire absent, un cultivateur et un intermédiaire. Ce virus se répandit avec d'autant plus de facilité que, en certains pays, le richard passait la majeure partie de sa vie à l'étranger; pendant son absence, il confiait à un tiers l'administration de son domaine.

« Il n'est pour moi que l'oeil du maître »; c'est le cas de citer ici cette constatation du fabuliste. L'oeil du valet n'a jamais valu l'oeil du maître.

En outre — et c'est une deuxième cause d'impopularité — au lieu d'assurer la subsistance du propriétaire et du tenancier, une terre ainsi exploitée devait faire vivre non plus deux, mais trois personnes: le propriétaire, le tenancier et l'intermédiaire.

Au sentiment de plusieurs historiens, l'absentéisme expliquerait, en bonne partie, la misère du paysan irlandais sous la coupe de l'Angleterre.

Le régime féodal que connurent nos pères était entaché de plusieurs conséquences funestes; toutefois la concession d'une terre en fief n'exposait pas au péril de l'absentéisme. A cet égard, la féodalité canadienne satisfaisait, mieux que le mode de tenure anglo-saxon, les besoins de la population du Bas-Canada. Là-dessus un paragraphe de Stanley B. Ryerson²⁶ a le mérite de la clarté et de la franchise :

« In the Eastern Townships, where feudal tenure was not in effect, land companies set up by the merchants had been grabbing immense tracts and obstructing settlement — as the Family Compact had done in Upper Canada; these estates « to be disposed of later, when the price of land should have gone up high enough to satisfy the owners, rich men in England ». This could not be done under seigneurial tenure as it was a condition of the grant that the land should be opened to any settler. »

Dix-neuf ans plus tard, l'historien H.T. Manning²⁷ a souscrit au jugement de Stanley B. Ryerson :

« The virtues of *ancient tenures* shone all the brighter because the imperial system of land grants was admitted by everyone concerned to work so badly. In fact from the point of view of settlement and expansion, it is scarcely an exaggeration to say that it did not work at all. The long story of greed, graft and inefficiency which were the besetting sins of the imperial land offices has often been told. »

26. *French Canada*, Toronto, 1943, p. 49.

27. *The Revolt of French Canada*, Toronto, 1962, p. 182.

Mais bien avant Manning et Ryerson, en 1914, il y a donc plus d'un demi-siècle, W.B. Munro²⁸, spécialiste en la matière, a fait justice de tant d'erreurs, de calomnies, de sornettes, et de billevesées que de pseudo-historiens ont colportées autrefois sur le régime féodal au Canada français. Ces dénigreur ont jusque-là accrédité une légende: la légende du « priest-ridden Quebec », la légende d'un peuple d'esclaves obéissant au doigt et à l'oeil, « perinde ac cadaver », à ses prêtres. L'origine de cette légende, ils croyaient l'avoir découverte dans le système féodal du Canada sous le régime français. Légende que pulvérisera une fois pour toutes le sage W.B. Munro en répondant aux allégations de l'historien A.G. Bradley, auteur d'un ouvrage intitulé *The Fight with France for North America* et publié à Londres, en 1905. C'est la page 388 de l'ouvrage qui suscita la riposte de Munro :

« This is a matter upon which a great deal of nonsense has been written; to speak, of them [les habitants] as « slaves » to the corvées and unpaid military service, debarred from education and crammed with gross fiction as an aid to their docility... is to display a rare combination of hopeless bigotry and crass ignorance. »

Les habitants, des esclaves? Lors de l'invasion du Canada par les Américains, en 1775, les habitants résistèrent aux exhortations de Carleton et de l'évêque de Québec : ils montrèrent ainsi de quel bois ils se chauffaient. Sur ce point, le professeur A. L. Burt²⁹ a eu raison de rappeler au réel les propagateurs de mythes:

« They [les habitants] simply would not fit into the governor's scheme of things. They were not hewers of wood and drawers of water for their feudal superiors, nor were they abject slaves of the church »

Mais revenons aux privilèges excessifs de l'église anglicane dans le Haut-Canada de 1800.

MM. Moir et Saunders³⁰ ont donc eu raison de tenir ces « terres réservées au clergé pour les « barriers to settlement ». Elles étaient aussi le symbole « of the privileged position of the Anglican Church in the province. »

28. *The Seigneurs of Old Canada*, Toronto, 1914, p. 88.

29. *The Old Province of Quebec*, p. 205.

30. *Northern Destiny*, Dent, 1970, p. 222.

L'Eglise d'Angleterre obtenait aussi un traitement de faveur, dans le Haut-Canada, en ce qui avait trait à la célébration des mariages. Les ministres des communions dissidentes n'avaient pas le droit de célébrer un mariage: l'Etat ne conférait ce droit qu'aux ministres anglicans au grand dam des autres communions protestantes.

C'est pourquoi les Presbytériens du comté de Grenville, dans le Haut-Canada, présentèrent à la Chambre d'Assemblée, le 27 mars 1796, une pétition munie de la signature de 93 personnes. L'historien W. R. Riddell³¹ a reproduit là-dessus quelques lignes qu'il convient de lire avec une extrême attention:

« An act. . . which confines the solemnization of marriages to the Church of England and thereby renders those solemnized by Presbyterian Clergymen null and void in law and the issue of such marriages illegitimate. »

Eh oui! Aux yeux de la loi, les mariages célébrés par les ministres presbytériens étaient considérés comme non venus; les enfants issus de ces mariages étaient tenus pour des bâtards. On comprend la colère de ces honnêtes Presbytériens, victimes d'une pareille iniquité. Iniquité d'autant plus cuisante que, dans la province voisine du Bas-Canada, tous les ministres de toutes les communions avaient le droit de célébrer un mariage.

Voilà qui n'est ni le premier, ni le dernier témoignage non seulement de la justice, mais aussi de la générosité et de la magnanimité avec lesquelles le Québec a traité sa minorité anglo-protestante, comme l'a reconnu une fois pour toutes George M. Weir³², ancien ministre de l'Education de la Colombie-Britannique:

« In language and religious matters at least there is an atmosphere of freedom about the administration of the Quebec school system that reflects the spirit of a more mature — and perhaps more tolerant — civilization than that found in certain English - speaking Provinces. »

Civilisation plus fortement empreinte de maturité et de tolérance: l'éloge, de grande taille, dit la vérité en toutes lettres.

31. *The Life of John Graves Simcoe*, Toronto, 1926, pp. 242-244.

32. *The Separate School Question in Canada*, Toronto, 1934, p. 187.

Sir John G. Bourinot³³ s'est apitoyé sur la situation des ministres méthodistes qui n'avaient pas le droit, eux non plus, de célébrer un mariage. Même en 1824, le Conseil législatif, composé en majeure partie d'Anglicans, rejeta un projet de loi accordant ce droit aux ministres méthodistes. En 1831 seulement, les ministres de toutes les communions religieuses furent placés sur un pied d'égalité.

Mais c'est surtout dans le domaine de l'éducation que la situation privilégiée de l'Eglise anglicane du Haut-Canada se présentait sous son vrai jour.

Au sentiment de Howard Adams³⁴, l'éducation du peuple a toujours été le cadet des soucis de John Strachan qui s'intéressait seulement à la formation d'une élite, d'un futur WANG. « He furthered exclusively aristocratic education »: cette phrase de Howard Adams caractérise on ne peut mieux John Strachan. Lui et ses adeptes, tous ces Anglicans bon teint s'imaginaient que, si en essayant de blanchir un noir on perd son savon, en essayant d'instruire le peuple on perd son temps.

Entre cette attitude et l'antidémocratie, il n'y a qu'un pas que les Anglicans canadiens, et notamment ceux des débuts du XIXe siècle, franchirent sans hésitation.

Avec de pareils aristocrates qui tenaient le timon des affaires dans le Haut-Canada, ultérieurement l'Ontario, on pressent que l'instruction publique ne cessera de croupir pendant presque toute la première moitié du XIXe siècle.

Qui a proclamé cette vérité ? Nul autre qu'un spécialiste en la matière, éducateur averti, J. George Hodgins³⁵:

« What the state of education was, in Upper Canada, previous to the school legislation of 1841, may be stated in a few words... deplorable condition. »

C'est la guerre de 1812, contre les Etats-Unis, qui commença à tirer de sa torpeur la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada jus-

33. *Canada under British Rule*, Cambridge, 1900, p. 141.

34. *The Education of Canadian* (1800-1867), p. 2.

35. *The Legislation and History of Separate Schools in Upper Canada*, Toronto, 1897, p. 9.

que-là hostile à l'éducation populaire. Cette guerre favorisa l'éclosion des « common schools », d'écoles primaires; écoles gratuites que fréquenterent d'abord les enfants des officiers et des soldats — d'où leur nom de « garrison schools » — puis d'autres enfants dont les parents n'étaient pas des militaires. Puis arrivèrent des immigrants, animés d'un esprit démocratique, parfaites antithèses de Strachan et de ses protégés.

L'étoile du WANG aristocratique pâlirait bientôt dans le domaine de l'éducation du peuple.

En 1816 fut adopté le projet de loi appelé « Common School Bill ». En vertu de cette loi, le peuple élisait ses commissaires d'écoles. Donc loi démocratique dans son principe tout au moins. Toutefois les commissaires relevaient d'un bureau régional d'Education, bureau non élu, mais nommé par le lieutenant-gouverneur de la province. Grâce à ce bureau, le « Family Compact », le WANG anglican conservait son emprise sur l'enseignement élémentaire. Il s'ensuivit, comme on le pense bien, une hostilité, tantôt sourde, tantôt déclarée, entre la Chambre d'Assemblée et le Conseil, entre deux organismes dont l'un était démocratique et l'autre aristocratique.

Une autre loi, adoptée en 1824, vint consolider les positions antidémocratiques de John Strachan. Il fut nommé président d'un bureau d'Education.

« Public Education, a écrit Howard Adams³⁶, was under the arbitrary control of one person: Archdeacon Strachan, chairman of the Board, the remaining five members were either Anglican ministers or officials of the Church of England. The General Board of Education appointed by the lieutenant - governor. . . reflected exclusive Anglicanism. »

Bref, pendant le premier quart du XIXe siècle, l'enseignement primaire du Haut-Canada dut se courber sous la main de l'anglicanisme.

L'enseignement secondaire ne fut pas mieux partagé. Lui aussi subit l'ascendant de l'anglicanisme.

36. *The Education of Canadians (1800-1867)*, p. 7.

Dans le Canada anglais, l'enseignement secondaire naquit avec la fondation de « grammar schools », comme on les appelait alors. Elles sont devenues les « high schools » d'aujourd'hui.

En 1807, John Strachan fit adopter une loi établissant, dans la province, des « grammar schools » non pas pour les enfants de la classe ouvrière ou laborieuse, mais bien pour les enfants de la classe privilégiée, aristocratique, anglicane. Bref, les enfants du WANG.

Les cinquante-trois commissaires nommés pour appliquer cette loi appartenaient presque tous à l'Eglise d'Angleterre. Les Anglicans avaient la haute main sur la plupart de ces écoles dirigées très souvent par des ministres anglicans.

Donc écoles secondaires antidémocratiques. Ecoles destinées à une minorité privilégiée.

A ceux qui se demanderaient comment pareil projet put avoir force de loi dans le Haut-Canada de 1807, Howard Adams³⁷ donne la réponse pertinente que voici:

« Such discriminatory legislation passed in 1807 because the Assembly and Council were composed of Anglican Tory businessmen. »

Cette législation scolaire qui favorisait les riches au détriment des pauvres suscita sans plus tarder l'opposition des autres communions protestantes de la province. Quelques-unes de ces protestations, consignées noir sur blanc, sont arrivées jusqu'à nous.

En 1830, les Presbytériens du Haut-Canada adressèrent, à la Chambre d'Assemblée de la province, une pétition dont J.M. McCutcheon³⁸ a tenu compte. Opposés à la mainmise des Anglicans sur l'instruction publique et notamment à cette loi de 1807, ils affirmaient carrément que:

« Though the Act of 1807 was unsectarian in nature, the grammar schools established under it have since come under sectarian control. »

37. *The Education of Canadians (1800-1867)*, p. 3.

38. *Public Education in Ontario*, p. 80.

A ces protestations des Presbytériens s'ajoutèrent celles des Méthodistes désireux, eux aussi, de libérer ces écoles de l'hégémonie anglicane. Ecoles construites, pour la plupart, dans de beaux quartiers résidentiels et dont les frais élevés de scolarité devenaient prohibitifs pour les pauvres gens.

Mais c'est surtout l'enseignement universitaire que lorgnaient Strachan et ses gens.

En 1827, le futur évêque anglican de Toronto obtint une chartre royale l'autorisant à fonder, dans le Haut-Canada, cette université qu'il portait depuis si longtemps dans son cœur: le King's College.

En vertu de cette chartre, Strachan devenait président d'office de l'université. Le Conseil universitaire comprenait, en plus du lieutenant-gouverneur, du président et du chancelier, sept professeurs, tous membres de l'Eglise d'Angleterre, tous requis de signer les trente-neuf articles de l'anglicanisme. Là-dessus, John S. Moir³⁹ a écrit très objectivement:

« This college was to have the Archdeacon of York, that is Strachan himself, as perpetual president, and all its professors were to accept the thirty-nine articles of the Anglican Church. Not only was the Church of England to be the state church, but education was also to be the special dispensation of the established church in Canada. »

Au dire de Fred Landon⁴⁰, en cette année 1827, la réputation et l'influence de Strachan furent à leur zénith.

A ceux qu'un pareil état de choses scandaliserait, il conviendrait de faire observer que les deux grandes universités d'Oxford et de Cambridge, en Angleterre, à cette époque et jusqu'au milieu du XIXe siècle, pratiquaient une politique tout aussi étroite. Dans leur très récent ouvrage publié en 1970, sous la direction de MM. Wilson, Stamp et Audet⁴¹, William B. Hamilton a écrit :

39. *The Cross in Canada*, Toronto, 1966, p. 135.

40. *Western Ontario and the American Frontier*, pp. 86, 88.

41. *Canadian Education: A History*, Scarborough, Ont. p. 37.

« Non-Anglicans were still barred from taking degrees at Oxford and Cambridge and this situation remained unchanged until the passage of the University Acts of 1854 and 1856. The first universities to be established in British North America were modelled to a degree along these restricted lines. . . Anyone attempting to upset the status quo was immediately branded « democratic », « republican », or, worst of all, « pro-American. »

En 1836, la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada élabore un projet de loi constituant l'Université du Haut-Canada. Projet que rejeta catégoriquement le Conseil. On en devine la raison: cette université neutre contrecarrait les vues de Strachan sur l'éducation.

En 1837, la Chambre d'Assemblée, grâce à l'adoption d'un nouveau projet de loi, réussit à modifier la charte royale que John Strachan avait obtenue en 1827. A une université anglicane se substituait une université neutre ne relevant plus de l'Eglise d'Angleterre et plus en harmonie avec la société pluraliste du Haut-Canada du XIX^e siècle. « Godless university » : université sans Dieu, comme l'appelleront désormais les Anglicans dépités.⁴²

Il va sans dire que cette tentative de monopoliser l'enseignement secondaire ainsi que l'enseignement universitaire provoqua les plus vives réactions dans les milieux non-anglicans et retarda les progrès de l'éducation dans le Haut-Canada. Les clameurs des communions dissidentes se multiplièrent à tel point que l'université dut attendre jusqu'à l'année 1840 pour ouvrir ses portes alors que l'influence anglicane commence à décliner pour de bon.

Influence qui toutefois n'alla pas, en un clin d'oeil, de son zénith à son nadir. Au fur et à mesure que baissera cette influence s'accentuera, dans les couches populaires, un antianglicanisme attribuable, en bonne partie, à Strachan, si l'on en croit John Mercier McMullen⁴³ :

42. L'Insurrection de 1837, qui se solda par un échec, ne mit pas un terme à l'emprise du WANG sur l'administration du Haut-Canada. Dans *Church and State in Canada* (Toronto, 1967, p. 155) John S. Moir note, avec pertinence que, en 1838, les réformistes de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada s'élevèrent contre la coutume en vertu de laquelle le chapelain de la Chambre devait être un ministre anglican.

43. *The History of Canada*, 1892. Vol. II, p. 234.

« The bitter hostility to the Church of England mainly produced by the course of Bishop Strachan as a politician, in so thoroughly identifying that Church with the obnoxious rule of the Family Compact. »

Il est d'ores et déjà permis de tirer de tous ces desseins, ces projets, ces succès complets ou partiels la conclusion que voici : l'Eglise anglicane, pourtant minoritaire dans le Haut-Canada, avait la volonté bien arrêtée de diriger dans cette province, au siècle dernier, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et surtout l'enseignement universitaire. Ici nous abondons dans le sens de J. M. McCutcheon⁴⁴ qui a écrit : « Its (The Church of England) real aim was to control the whole field of secular education. »

Depuis plus d'un siècle se sont déroulés les événements que nous avons cru bon de commenter par le menu. Il ne serait peut-être pas inopportun, en terminant, de se demander ce qu'est devenue cette caste, ce WANG jadis si puissant.

Tout gouvernement, fut-il municipal, régional, provincial ou fédéral, comporte ce que les Anglophones appellent un « establishment », c'est-à-dire un groupe de hauts fonctionnaires ayant une place lucrative. Munis de l'approbation tacite de leurs chefs et à l'abri du vulgaire, ils aiment évoluer dans les coulisses de la comédie politique. Nourris dans le sérail administratif, ils en connaissent non seulement tous les détours, mais aussi tous les repaires, tous les replis, toutes les sinuosités les plus obscures. Impossible d'y pénétrer sans leur active collaboration tout aussi précieuse que le fil d'Ariane pour Thésée.

La société pluraliste du XXe siècle, au Canada, milite contre le maintien et le développement d'un sanhédrin de fonctionnaires unis par les liens du sang, de la religion, de la langue ou d'une commune origine. Un anglicanisme de plus en plus minoritaire, dans le Canada d'aujourd'hui, impliquerait donc, semble-t-il, la

44. *Public Education in Ontario*, p. 80. Pendant plus d'un demi-siècle, dans le Québec français ou Bas-Canada, se manifestèrent la même intransigeance et la même arrogance des évêques anglicans et de leurs adeptes à l'endroit des Canadiens français qui constituaient pourtant les dix-neuf vingtièmes de la population de la province. On obtiendra là-dessus toutes les précisions nécessaires en lisant, dans le numéro trente-cinq des *Cahiers des Dix*, les pages 97 à 126.

détérioration continue d'un WANG qui aurait connu ses plus beaux jours à l'époque d'un Papineau et d'un MacKenzie.

Ainsi raisonnerait un observateur superficiel dont la paresse l'empêcherait d'aller au fond des choses. Tel n'est pas le cas du révérend James Ralph Mutchmor.

Ancien modérateur de l'Eglise-Unie du Canada, ce ministre a soutenu un rôle de premier plan dans l'évolution de son Eglise qui naguère s'appelait l'Eglise méthodiste du Canada.

Dans notre pays, Anglicans et Méthodistes n'ont jamais fait trop bon ménage et notamment au cours de la première moitié du dernier siècle.

Membres d'une Eglise établie où se rencontraient nombre de personnages huppés, d'aristocrates et de gens en place, les Anglicans estimaient médiocrement les Méthodistes, plébéiens pour la plupart, non pas gens de qualité, mais petites gens, gens du commun, nés dans la roture et prisonniers de cette roture, leur vie durant. En outre, plus royalistes que le roi, les Anglicans canadiens taxaient les Méthodistes de républicanisme importé des Etats-Unis. Cette accusation grave semblait nullement forgée par la mauvaise foi et colportée par l'ignorance, mais plutôt fondée sur un fait patent: la présence, chez nos voisins du Sud, d'un grand nombre de prédicants méthodistes qui franchissaient souvent la frontière afin d'endoctriner leurs frères canadiens.

C'est surtout en 1825 qu'un événement mit dans tout son jour cet antagonisme entre Anglicans et Méthodistes.

Jacob Mountain mourut en 1825. Lors des funérailles de l'évêque anglican de Québec, du haut de la chaire, Strachan rendit un dernier hommage à son collègue et ami. Il ne put résister à la tentation de profiter de l'occasion pour déclencher une attaque violente contre les Méthodistes. Strachan donne à sa colère un accent profond que John S. Moir ⁴⁵ a remarqué :

« In his sermon at the funeral, Strachan made an attack on the Methodists of Canada charging that they were not only igno-

45. *The Cross in Canada*, Toronto, 1966, p. 134.

rant, uncouth and idle teachers of religion, but also dominated by American connections and republican principles. »

Se drapant dans sa dignité de Méthodiste offensé, le révérend Egerton Ryerson, créateur du système d'enseignement primaire en Ontario, répondit à cette diatribe, en publiant dans le *Colonial Advocate*, journal de William Lyon MacKenzie, une série de lettres qui firent beaucoup de bruit et réjouirent profondément les Méthodistes canadiens.

Or, il y a exactement sept ans, le plus réputé d'entre eux, James Ralph Mutchmor⁴⁶, publia ses mémoires. Une page de cet intéressant ouvrage démontre que le WASP anglican, c'est-à-dire le WANG, ne s'est pas encore exilé au pays des lunes éteintes :

« I have found it difficult to understand the reason why wealthy or at least fairly well-to-do members of the WASP section of Canada's population have an almost exclusive place on directorates of banks and trust companies, on boards and executives of the Montreal and Toronto Stock Exchanges. Long ago I noted a similar record of the financial houses and stock exchanges in the United States. »

Et le révérend Mutchmor de donner là-dessus quelques chiffres à l'appui de son énoncé. En 1957, parmi 750 directeurs de compagnies canadiennes, seulement 10 pour cent d'entre eux professaient le catholicisme, pourtant la religion de 43 pour cent de la population du Canada. En outre, les Baptistes comptaient seulement 9 directeurs; les Juifs, 6; les autres communions, 8. La grosse majorité de ces 750 directeurs était anglicane.

Comme quoi le WASP anglican n'est pas mort, ni au Canada, ni même aux Etats-Unis. Son activité ne se déploie plus au grand jour comme en 1837. Il n'ose plus braver l'opinion publique. Il ne tient plus le timon de l'Etat. Il n'est plus agrippé au pouvoir comme gui au chêne. Il n'apparaît plus sur la scène, même s'il manoeuvre encore dans la coulisse et s'il s'ébat toujours dans l'intrigue comme carpe dans l'étang.

46. *His Memoirs*, Toronto, 1965, p. 160.

Non pas que le WANG soit à l'origine de tous les maux qui ont affligé le Canada français depuis 1760. Lancer une pareille assertion, ce serait donner, tête baissée, dans une monomanie inexcusable. Et quand la monomanie atteint ce degré-là, elle relève du psychiatre.

Les paragraphes qui précèdent ne se sont pas assigné d'autre but que de souligner la puissance d'une minorité, audacieuse et stylée, contre une majorité massive, mais inexpérimentée.

En règle générale, les mouvements de ce genre comportent une part d'élan spontané et une part d'orchestration occulte.

Aujourd'hui l'élan spontané semble en baisse; mais l'orchestration subsiste si l'on ajoute foi — et il le faut bien — aux statistiques dressées par le révérend James Ralph Mutchmor, ancien modérateur de l'Église-Unie du Canada.

Que l'on ne s'y méprenne pas ! Parce qu'elle ne provoque plus des rancunes comme autrefois, parce qu'elle ne suscite presque plus des désirs de représailles, cette petite chapelle anglicane n'est devenue, en aucune façon, bonne et douce comme une agnelle naissante. Le WANG n'a pas encore atteint le tréfonds de sa décadence. Et sa puissance n'est pas encore tombée en quenouille.

A handwritten signature in cursive script that reads "Séraphin Marion". The signature is written in black ink and is positioned above a long, thin horizontal line that extends to the right.